

Circuits régionaux
Bourgogne-Franche-Comté
Avenirs et Jeunes
Besançon, piscine La Fayette

23 et 24 mars 2019



1^{ères} courses :
Samedi 15h30
Dimanche 9h00 et 15h00



Ville de

Besançon



23 et 24-03-2019	Circuits régionaux Avenirs et Jeunes	Besançon La Fayette 25 m - 6 couloirs
Samedi après-midi Entrée piscine : 14h30	Réunion du Jury : 14h35	Évacuation du bassin : 15h25 Début des courses : 15h30
Dimanche matin Entrée piscine : 8h00	Réunion du Jury : 8h05	Évacuation du bassin : 8h55 Début des courses : 9h00
Dimanche après-midi Entrée piscine : 14h00	Réunion du Jury : 13h05	Évacuation du bassin : 14h55 Début des courses : 15h00
Réunion Technique : Mercredi 20 mars à 18h00 au siège de l'ANB.		

Conditions d'accès :
Les nageurs sont limités à 3 courses par journée pour les Avenirs et 4 pour les Jeunes.

Engagements	Résultats
Proposition d'engagements sur Extranat du mardi 12 au mardi 19 mars 2019 (23h59)	Envoi sur le serveur fédéral à J
Modifications, forfaits : Jusqu'au vendredi 22 mars à midi par courriel (contact.anbesancon@gmail.com)	

Programme du samedi après-midi pour les Avenirs et les Jeunes	
5 séries d'une session du Pass'Compétition (*)	50 m Nage Libre filles Avenirs
50 m Dos filles Avenirs	50 m Nage Libre garçons Avenirs
50 m Dos garçons Avenirs	100 m 4 Nages filles Avenirs
50 m Brasse filles Avenirs	100 m 4 Nages garçons Avenirs
50 m Brasse garçons Avenirs	Relais mixte 4 × 50 m Nage Libre Avenirs (2 F 2 G)
50 m Papillon filles Avenirs	(*) Engagements au Pass'Compétition par l'envoi d'un d'un fichier Excel, et pour le mardi 19 mars à 23h59 : contact.anbesancon@gmail.com
50 m Papillon garçons Avenirs	

Programme du dimanche pour les Jeunes	
Matin	Après-midi
2 séries du 400 m 4 Nages filles (J2 et 3)	3 séries du 800 m Nage Libre garçons (J2 et 3)
4 séries du 400 m 4 Nages garçons (J2 et 3)	3 séries du 800 m Nage Libre Filles (J2 et 3)
100 m Dos filles	100 m Dos garçons
100 m Papillon garçons	100 m Papillon filles
1 série du 1500 m Nage Libre filles (J3)	50 m Nage Libre Filles
1 série du 1500 m Nage Libre garçons (J3)	50 m Brasse garçons
50 m Nage Libre Garçons	
50 m Brasse Filles	

Ensuite de la Réunion Technique :

- Les 1500 m Nage Libre filles et garçons (si 6 nageurs (es) au plus), peuvent être regroupés.
- Egalement les séries lentes des 800 m Nage Libre, filles et garçons, peuvent passer en fin de matinée.

Récompenses
Les nageurs seront récompensés sur la meilleure performance réalisée à la table de cotation FFN : Avenirs : 1 médaille d'Or au 1 ^{er} , une d'Argent au 2 ^o et 1 de Bronze aux 3 ^o , 4 ^o , 5 ^o et 6 ^o . Jeunes : 1 médaille d'Or, 1 médaille d'Argent et 1 médaille de Bronze (Pour chacune des 3 années d'âges).

Droits d'engagements
3,00 Euros par nageur et par journée.

Amende club, pour non-participation d'Officiels
Un Officiel par club et par fraction de 10 nageurs engagés est demandé. A cet effet, et si le Jury est incomplet : Le Club organisateur de l'ANB facturera une amende de 30,00 Euros par Officiel manquant. Le lien pour l'inscription préalable des Officiels (pour au plus tard le mercredi 20 mars à 20h00, merci) : http://neptune.netmind.fr/studs/studs.php?sondage=tl8f3hmdtxhjhmk

Proposition de repas sur place

Le restaurant de la piscine/patinoire La Fayette « *La table de Nicolas* » vous propose de vous restaurer sur place avec des repas au prix de **12,50 Euros**

Assortiment de crudités et de charcuterie

Emincé de volaille aux champignons accompagné de riz ou de pâtes
Dessert au choix : salade de fruits, yaourts, fruits, mousse au chocolat, ou gâteaux secs

Les réservations sont à faire directement auprès du restaurateur :

nicolas.restauration@icloud.com avec copie à l'ANB (contact.anbesancon@gmail.com)

Avant le mardi 19 mars 12h00.

Tout repas commandé sera facturé.

Si des clubs envisagent un repas tirés du sac, il ne sera pas possible de mettre une salle à disposition.

Entrée piscine La Fayette



Attention, en raison de l'organisation d'un stand pour la Nuit de l'eau, l'entrée à la piscine La Fayette se réalisera par l'entrée principale et non par l'entrée habituelle clubs.

L'hygiène

À la piscine couverte municipale de Besançon La Fayette le port du bonnet de bain est dans tous les cas indispensable : Entraînement, échauffement, compétition et récupération (dans les deux bassins !). Les chaussures de piscine autre que claquettes, sont interdites dans les piscines municipales de Besançon ; c'est-à-dire pas de paires de baskets dites « spéciales piscine ». Éventuellement pour les irréductibles, les clubs prévoient des sur-chaussures adéquates. Le règlement d'hygiène des piscines municipales de Besançon, clic :

<http://www.besancon.fr/index.php?p=1093>

Droits à l'image

Il est rappelé que toutes les images prises lors de les 3^e journées des Circuits Régionaux des Avenir et des Jeunes les 23 et 24 mars 2019 ne pourront être utilisées, à défaut de l'autorisation de l'Alliance Natation Besançon, qu'à des fins strictement personnelles et non commerciales. Toute personne assistant ou participant au circuit régional avenir et jeunes consent et accorde gratuitement à l'Alliance Natation Besançon le droit d'utiliser, directement ou indirectement, son image sur tout support et par tous moyens en relation avec la compétition pour la promotion de l'Alliance Natation Besançon et ses Partenaires et ce, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur relative à ces supports et moyens.



NON



OUI